



INTERPELLATION

Auteur UDC, par Michel Sforza (suppl.)
Objet Surcharge des tribunaux valaisans
Date 06.05.2019
Numéro 4.0377

Dans l'article du 11.04.2019 intitulé «Les tribunaux valaisans sont surchargés», le Nouvelliste met en évidence l'énorme retard que nos tribunaux ont dans le traitement des dossiers. Les nouveaux dossiers arrivent, se cumulent aux dossiers en attente et la priorisation dans le traitement renvoie les dossiers moins importants au fond de la pile. Ce phénomène est délétère pour l'image et la crédibilité de la justice valaisanne et porte préjudice aux justiciables de notre canton.

Conclusion

Nous prions le Conseil d'Etat de répondre aux questions suivantes:

- Combien de dossiers ont du être mis en attente et avec quel délai moyen d'attente?
- Quelles sont les mesures à court terme que le Département a pris afin de contenir le problème?
- Quelles sont les mesures à long terme que le Département envisage pour résoudre le problème?